

Jojo COULON

13/05/24 12:17

enquête publique desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur le commissaire,

La future déviation est indispensable parce que le nombre de véhicules traversant le bourg de St Jean de Beugné est devenu tel que le risque d'accidents graves est constant. Il serait irresponsable d'attendre que des écoliers, des piétons se fassent écraser en traversant cette route.

Au niveau de la santé des riverains, le fait de respirer continuellement les gaz d'échappement émis, stagnants à proximité des maisons: monoxyde de carbone, oxyde d'azote, particules fines etc...augmente le risque de problèmes de santé tel que l'asthme, les maladies cardiaques et autres.

Agriculteur à la retraite, j'ai été concerné par le chantier de l'autoroute A83, pendant les travaux nous avons 28ha sous l'emprise autoroutière au niveau du péage de Ste Hermine et notre système d'irrigation était complètement impacté, la restructuration foncière et les compensations diverses nous ont permis de retrouver une exploitation agricole aussi fonctionnelle qu'avant les travaux.

La déviation des deux bourgs est avant tout une question de sécurité.

Cordialement

G Coulon